DEPARTEMENT : 18 CHER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1253 DEP

TAUX
FDL
2017

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

I – PRODUIT DE TAXE FONCIERE A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2016 (1) 1	Taux d'imposition départemental de 2016 2	Moyenne nationale des taux départementaux 3	Bases d'imposition Prévisionnelles 2017 (2) 4	Produit à taux constants (col.4 x col.2) 5	Pour information : Part de CVAE imposée au profit du département
Taxe foncière (bâti).....	330 251 509	18,22	16,25 %	333 662 000	60 793 216	12 371 561 (3)

II - DECISIONS DU CONSEIL GENERAL

1. PRODUIT DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE ATTENDU POUR 2017 : 65 798 146

=	-	-	-	-	-	+
100 556 860	2 639 123	4 689 582	15 856 524	6 133 108	5 440 377	0
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	Dotation allocations compensatrices (4)	Produit des IFER (5)	Produit de la CVAE (6)	DCRTP (8)	Versement GIR (8)	Prélèvement GIR

2. TAUX VOTE AU TITRE DE LA TAXE FONCIERE SUR LE BATI POUR 2017 : 19,72 % (9)

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (4)

Taxe d'habitation :	1 863 816
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	57 886
b. ZFU et baux à réhabilitation	2 884
c. Exonérations DOM : anti-sismique et zone franche	0
Taxe foncière (non bâti) :	391 849
Taxe professionnelle :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	277 868
b. Réduction des bases des créations d'établissements	12 785
c. Exo. en zones d'aménagement du territoire et ZFDOM	27 377

2a. BASES EXONEREES DE TAXE FONCIERE (10)

Bases exonérées par le conseil général	9 522
Bases exonérées par la loi (ECF et certaines zones)	11 571 293

2b. CVAE – DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS (7)

a. CVAE : part dégrevée	3 484 963
b. CVAE : part relative aux exonérations compensées	4 658
c. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	7 226

2c. PRODUIT DES IFER

a. Éoliennes terrestres	202 872
b. Hydroliennes	
c. Centrales électriques	4 040 669
d. Centrales photovoltaïques	31 848
e. Centrales hydrauliques	679
f. Stations radioélectriques	341 279
g. Gaz – stockage et transport	72 235

A BOURGES
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
PHILIPPE PIGAULT
le 20 MARS 2017

Le préfet,
Pour la Préfète et par délégation,
le 16 MAI 2017
La Directrice de l'action territoriale
Marie-Christine NICOLICH

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

A BOURGES le 07/04/2017
Le Président du Conseil départemental,
Michel AUTISSIER

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX